

PUBLICATION dans le cadre de l'Article L.49 du Code des Postes et Communications Électroniques

Création de quatre artères optiques entre la commune de NUITS SAINT GEORGES et celles de GERLAND, BONCOURT, SAINT NICOLAS LES CITTEAUX, VILLEBICHOT, QUINCEY et AGENCOURT



1. Contacts

Maître d'ouvrage :

Conseil Départemental de Côte-d'Or Pôle Aménagement et Développement des Territoires Mission Aménagement numérique 1, rue Joseph Tissot B.P. 1601 – 21035 Dijon Cedex

Chargé d'affaires Mission Aménagement numérique :

M. Frédéric POURNIN	Tel : 03 80 63 67 12	Mobile : 06 25 32 42 51
	e-courriel :	
	frederic.pournin@cotedor.fr	

Synoptique de la branche optique

